



ORIENT & MÉDITERRANÉE

Collection de l'UMR 8167

**Règlement
Normes éditoriales**

2015

Fabienne Dugast
Umr 8167 Orient et Méditerranée
fabienne.dugast@cnrs.fr



Sommaire

Préambule	3
Présentation de la collection	5
Calendrier	6
Règlement de fonctionnement	7
Guide pour la préparation des manuscrits	8
La ponctuation	8
Ponctuation et espace insécable	9
L'espace insécable	10
Parenthèses, crochets, barre oblique (ou slash)	10
Capitales et petites capitales	10
Les abréviations	11
L'italique	11
Les citations	12
Appels de notes	13
« Idem », « <i>ibidem</i> »	13
Références bibliographiques	14
Exemples	15
Liste des principaux symboles utilisés dans les corrections d'épreuves	18
Instructions aux auteurs	19
Présentation	I
Protocole	II
Texte et illustrations	III
Quelques règles typographiques	IV
Citations et références de bas de page	V
Références bibliographiques	VI
Exemples de références bibliographiques	VII

Préambule

➔ Le *Cahier de normalisation* joint entend, non pas contraindre la tâche des responsables d'ouvrages, directeurs de revues et auteurs en rendant l'acte d'édition pénible et désagréable, voire pesant parce qu'il sort du domaine de leurs compétences, mais assurer un travail de qualité en bonne intelligence.

Un ouvrage collectif ou individuel, une revue sont le reflet de notre travail à tous ; les publier – c'est-à-dire les « rendre public » – c'est (s')offrir une visibilité de nos recherches. Point essentiel dans l'évaluation de nos travaux par nos Institutions respectives, la visibilité cautionne aussi la portée et l'utilité de nos réflexions et préoccupations à travers notre société et, plus largement, à travers le monde. Dans le principe, et sans aller pour autant jusqu'à parler de "vulgarisation", la visibilité touche et doit toucher un large public, qui, s'il est sans doute le plus souvent de la partie – au sens large toutefois si l'on considère qu'il peut ressortir non seulement de tout autre discipline scientifique mais aussi des instances décisionnelles par exemple –, n'est pas forcément spécialiste du domaine.

Parce qu'elles sont le miroir de nos activités, il me semble important de veiller à leur qualité non seulement scientifique mais aussi formelle, que je mesurerais volontiers en termes d'"aisance de lecture". L'aisance de lecture d'un article vient bien sûr du style de son auteur ; elle vient de sa clarté, de son expression juste, de la cohérence de son raisonnement ; elle vient aussi de sa forme, qui a tout autant besoin de cohérence et de clarté, d'harmonie structurelle.

Un lecteur, même s'il est intéressé, peut abandonner la lecture si la présentation n'est pas agréable. Inversement, une présentation soignée peut décider un lecteur réticent à prendre connaissance d'un document. Car même s'ils s'en défendent, les lecteurs [et tout particulièrement les scientifiques !] jugent d'abord un texte par sa présentation, ensuite seulement ils jugeront de la qualité de son contenu. [...] Ils cherchent aussi à ce que la lecture leur soit facilitée.

[D. Gautier, 2003]

➔ Sous la responsabilité, il n'y a encore qu'une quinzaine d'années, des éditeurs qui disposaient alors de « préparateurs de copie », de « relecteurs-correcteurs » et de « maquettistes », voire d'« infographistes », les ouvrages et les revues sont aujourd'hui, pour la plupart, à la charge des laboratoires qui doivent s'en accommoder en suivant, sinon en assurant l'ensemble de la chaîne

éditoriale — c'est-à-dire désormais bien au-delà de la direction scientifique et de la collecte des articles, de la préparation de la copie à la relecture et à la mise aux normes, de la mise en pages ou "maquettage" à la gestion des épreuves, jusqu'à l'envoi chez l'imprimeur des documents « prêts à flasher » : la tâche se révèle d'autant plus "incommode" qu'elle doit suivre des calendriers de plus en plus serrés...

Composés, dans la majorité des cas, d'articles d'auteurs différents, de spécialités et d'habitudes différentes, parfois qui plus est en différentes langues, l'ouvrage ou la revue sont, par essence, à l'opposé de toute uniformité. En établissant des normes et des consignes, le **Cahier de normalisation** joint entend aider chacun d'entre nous, désormais acteurs obligés de la publication, à garantir cohérence et homogénéité tout au long de l'ouvrage ou de la revue à éditer, dans les règles des pratiques éditoriales.

Bien sûr, une cohérence et une concordance parfaites avec les pratiques éditoriales sont impossibles. Des choix ont donc été effectués, d'autres devront l'être : ce Cahier ne prétend pas donner réponse à tout et est au contraire voué à être amélioré à mesure que chacun d'entre nous se verra confronté à des dilemmes concernant tel ou tel cas de figure non encore envisagé...



Présentation de la collection

- La collection **Orient & Méditerranée**, créée en 2006, accueille toute publication collective ou individuelle, actes de colloque, monographies, mémoires de thèse..., en relation avec les thématiques développées par l'Umr 8167 « Orient et Méditerranée » et présentant une unité de thème et/ou de méthode. Elle est publiée sous la direction du directeur de l'Umr et diffusée par les Editions De Boccard (Paris).
- Son aire culturelle couvre tout le Proche-Orient (y compris l'Arabie) et le monde méditerranéen, dans les diverses disciplines des humanités, tout particulièrement la philologie, l'archéologie et l'histoire. L'arc chronologique va de la haute Antiquité à la fin du Moyen Âge.
- Aucune démarche intellectuelle n'est privilégiée. Les études spécialisées, mettant en œuvre les méthodes d'une discipline et traitant d'un sujet précis, sont bienvenues. Dans la plupart des domaines, ce travail de fond est nécessaire, qu'il soit strictement documentaire, analytique ou de réflexion. Mais les recherches qui franchissent les frontières linguistiques, chronologiques et disciplinaires, qui abattent les barrières invisibles résultant de l'organisation des études à l'Université, sont encore plus désirées. Ce sont elles qui renouvellent la réflexion et le discours historique.



Règlement de fonctionnement

Le responsable de chaque volume est garant de la sélection des articles publiés dans la collection Orient & Méditerranée. Le fait pour un responsable de proposer un volume à Orient & Méditerranée vaut acceptation de l'ensemble des règles de fonctionnement suivantes :

Article 1^{er} : La sélection des textes à publier est fondée sur leur rigueur, leur qualité rédactionnelle, l'originalité du propos, leur intérêt scientifique.

Art. 2 : Lorsque plusieurs auteurs co-signent un même texte, il est convenu que le nom du premier ou principal signataire indique celui qui, au nom de l'ensemble des co-signataires, représente les auteurs auprès du responsable, lequel n'entrera en relation qu'avec ce seul auteur.

Art. 3 : Chaque auteur d'une contribution doit certifier que son texte n'a pas été déjà publié (dans sa langue ou dans une autre), ni proposé à une autre revue/collection (traditionnelle ou numérique, française ou étrangère) et ne sera pas proposé dans les deux mois qui suivent la date de son envoi au responsable du volume d'Orient & Méditerranée.

Art. 4 : Aucun contrat n'est signé avec la collection. Les auteurs restent propriétaires de leurs textes, mais ils ne peuvent en demander le retrait du volume de la collection. Pour tout usage ultérieur, les auteurs s'engagent à faire apparaître la référence explicite au volume d'Orient & Méditerranée et à en informer le responsable. Une déclaration de cession de droit pour reproduction est signée avec les Editions De Boccard

Art. 5 : Seuls les volumes rédigés sous un format électronique (traitement de texte Microsoft Word) en français, en anglais, en allemand, en italien et en espagnol peuvent être retenus.

Art. 6 : Chaque auteur d'une contribution veillera à s'acquitter des droits de reproduction nécessaires concernant toute illustration qu'il souhaitera voir associée à son texte et en fournir les attestations au responsable et au Comité de rédaction.

Guide pour la préparation des manuscrits

Les règles typographiques font partie des normes éditoriales. Elles sont destinées à assurer l'harmonisation de la présentation d'un texte et à faciliter la lecture.

La typographie suivra les règles en vigueur dans la langue de l'article, à quelques exceptions près et hormis pour les références bibliographiques (cf. *infra*) comme à l'intérieur des citations.

1/ ponctuation (rappel « grammatical »)

- ➔ la plupart des signes de ponctuation fonctionnent seuls, soit qu'ils ouvrent sur une idée / un exemple (:), une suite d'idées / d'exemples (;), soit qu'ils terminent une phrase (. ! ?) ;
- ➔ **la virgule rythme une même phrase en séparant les différents éléments qui la constituent :** il est recommandé de ne pas en abuser ; on évitera notamment d'inscrire une virgule avant une parenthèse, un tiret moyen d'incise ou un crochet ouvrants ;
- ➔ **la virgule** sépare de façon générale les éléments d'une énumération simple ou différentes propositions indépendantes ;
elle ne précède jamais la conjonction de coordination « et », même si celle-ci relie deux éléments introduits par une conjonction de coordination, à moins que ces derniers en soient séparés par une proposition indépendante :

Ex. ...l'impossibilité d'identifier parmi les candidats possibles quatre rois qui auraient régné à la même époque et qui seraient ensemble les responsables...

...par le fait qu'on ne cite pas son patronyme et que son nom n'est contenu dans aucune des généalogies officielles...

...la récompense proposée par le roi de Sodome, indiquant explicitement son autonomie, voire son indifférence, et sa décision de renoncer...

Ex. ...les auteurs bibliques se sont attachés à illustrer, dans des genres littéraires plus variés, les activités diverses d'un dieu unique...

Il faudrait alors comprendre que l'entrée, comme on l'entend habituellement, est...

NB. La conjonction de coordination « et », par définition, coordonne deux éléments : elle n'est donc pas nécessaire avant les adverbes de coordination tels que « enfin », « puis » ; elle ne l'est pas non plus dans une comparaison énumérative introduite par « d'une part... », « d'autre part... », « d'un côté... », « de l'autre ».

- ➔ dans les autres langues, la virgule s'utilise de manière similaire pour séparer les différents éléments qui constituent la phrase ;

en anglais, la virgule précède systématiquement la conjonction de coordination « and » lorsque les éléments sont constitués de propositions indépendantes ou sont introduits par une conjonction de coordination :

Ex. ...there are international treaties, medical prescriptions, religious rituals, and literary compositions...

In some cases copies of the same composition survive which were made a millennium or more apart, and circulated across the Fertile Crescent...

...few places will have been without someone who could write, and few Israelites will have been unaware of writing.

2/ ponctuation et espace insécable

- ➔ tout signe de ponctuation est suivi d'un espace normal ;
- ➔ tout signe de ponctuation est collé au mot qui le précède, sauf en français où les signes doubles (= ; ! ? « ») sont précédés d'un espace insécable (PC : *ctl+maj+barre d'espace* / Mac : *alt+barre d'espace*), qui évite un éventuel rejet du signe à la ligne suivante ;

on admettra par convention un espace insécable après toute incise commençant par un tiret moyen (—~...~—) et avant sa fermeture si celle-ci est nécessaire ;

NB. Différencier le **trait d'union** (- : entre deux mots) du **tiret moyen d'incise** (—).

- ➔ aucun espace n'est requis après un guillemet ouvrant dit anglais (" "), une parenthèse ou un crochet ouvrants :

en français :

Les mots, •les	~;•	•"..."•	•(...)
...d'un mot. •Les	~:•	•«~...~»•	•[...]
	~!•	~!•	—~...~—
	~?•	•=...•	

en anglais, allemand, espagnol, italien :

Words, •signs	•;•	•"..."•	•(...)
...from words. •The	•:•	•„...“•	•[...]
	•!•	•«...»•	—~...~—
	•?•	~!•	

• = espace normal / ~ = espace insécable (alt + barre d'espace)

NB. Les textes en français, italien et espagnol utiliseront de préférence les chevrons ou guillemets français (« ») pour une citation, les guillemets anglais (" ") pour un deuxième niveau de citation, à l'intérieur des guillemets en chevrons, ainsi que pour un mot ou une expression de sens particulier.

Les textes en anglais utiliseront les guillemets dits anglais (" ") pour le premier niveau de citation — en allemand „ —, les apostrophes (' ') pour le second niveau — en allemand , `.

3/ l'espace insécable

- ➔ l'espace insécable s'utilise chaque fois que **2 éléments doivent former un tout** :
 - après ou avant les chiffres lorsqu'ils sont liés aux mots ou abréviations qui précèdent ou qui suivent : p.-6, n.-7, l.-8, n^o-9, fig.-10, 2-t., 14-ans, xx^e-siècle, 2^d-century-BC ;
 - entre le titre d'une revue ou d'une collection et son numéro ou volume, même s'il est précédé d'une virgule : *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*,-80 ;
 - les nombres au-delà du millier et les unités métriques : 5-000, 15-km, 16-m, etc. ;
 - entre le point suivant l'/les initiale(s) du/des prénom(s) ou le titre de civilité abrégé et le nom de famille qui suit : A.-Curtis ; J.-C.-de Moor ; M.-Curtis ;
 - les noms propres de personne suivis d'un n^o dynastique : Ramsès-II, etc.
 - après le pronom « l- » anglais, le verbe « è- » italien, et de préférence après cf.-, éd.-.

4/ parenthèses, crochets, barre oblique (ou slash)

- ➔ l'insertion d'une explication dans le corps d'une phrase peut apparaître entre parenthèses () ou entre tirets moyens — ... — ;
 - les parenthèses peuvent s'utiliser à l'intérieur des tirets moyens et inversement ;
 - les crochets droits [] remplacent les parenthèses à l'intérieur de parenthèses () ;
- NB.** Dans le principe, l'explication que l'on insère entre des tirets n'interrompt pas sensiblement la construction syntaxique de la phrase principale (incise), à la différence de celle que l'on insère entre parenthèses.
- ➔ le signe) correspond à la fermeture d'une parenthèse : on préférera le slash ou barre oblique / dans une énumération numérotée (1/... ; a/...).

5/ capitales et « petites capitales »

- ➔ les sigles seront écrits en **majuscules** sans points (CNRS et non C.N.R.S. ; ÉFR ; CIL) ;
les titres développés d'une institution ne prendront de capitale qu'à l'initiale (Centre national de la recherche scientifique ; École normale supérieure, etc.) ;
 - ➔ en français, les siècles seront écrits en chiffres romains et en **petites capitales** (IV^e siècle), les millénaires en **capitales** (III^e millénaire) ; en italien et en espagnol, en **capitales** (IV secolo) ;
- NB.** L'anglais et l'allemand utilisent les chiffres arabes : 4th century / 4. Jahr.
- ➔ les points cardinaux ne portent pas de majuscules en français sauf s'ils désignent une partie du monde :
 - Ex.** Le nord-ouest de l'Arabie ; la frontière nord-est du pays ;
 - mais :** l'Orient et l'Occident ; les pays de l'Est ; le Sud tunisien...
 - ➔ on veillera à **accentuer les capitales** (et petites capitales lorsqu'elle sont utilisées, par ex. pour les intertitres), notamment en français, en italien et en espagnol (É, À, etc.).

8/ citations

- ➔ exception faite du latin et des translittérations, les citations ou traductions d'un texte source sont composées en **romain** (ou caractères droits) ;

lorsqu'elles sont courtes et/ou insérées dans le corps du texte, elles sont inscrites entre guillemets, sauf pour le latin ;

Ex. Le passage dit : « Puissest-tu t'élancer de la main de Baal. »

lorsqu'elles sont longues, elles sont détachées du corps du texte, dans un paragraphe en retrait, sans guillemets et deux corps en dessous du corps du texte (soit 10 points) :

Ex. Une telle scène évoque des versets du poème *Baal et la mer* :

Puissest-tu t'élancer de la main de Baal
Comme un épervier d'entre ses doigts...

Sa nature a été bien expliquée déjà par W. Hallo quelques années après sa publication :

In 1955, however, a new type of Ugaritic abecedary was unearthed which merits attention. In it, the Ugaritic cuneiform signs are listed in their, by now, familiar order, and next to them, in a second column, a set of Akkadian cuneiform syllabograms which are evidently intended to explain their value. [...] what the Ugaritic scribe had in mind here was the rendering of the Ugaritic signs by one each of their possible Akkadian equivalents, in short the naming of the Ugaritic signs²⁵.

- ➔ les **coupures** pratiquées dans les citations – en début, milieu ou fin –, de même que toute modification interne résultant de la coordination des temps, de la syntaxe, voire de commentaires, etc., sont indiquées entre crochets [...] :

Ex. "Sethe supports [...] Gardiner's higher introduction [of the Proto-Sinaitic inscriptions], to the end of the 12th dynasty, with a new argument..."

- ➔ au sein d'une traduction, les locutions tirées du texte source sont indiquées entre parenthèses et, hormis pour les alphabets non latins, en italique :

Ex. « Souviens-toi YHWN de David, et de tous ses gémissesments (*'unnôôt*) ! »
« Si j'entre dans la tente de ma maison (*'ohel betî*), ... »

- ➔ la citation sera retranscrite telle qu'elle apparaît dans l'ouvrage / document cité, avec ses propres normes typographiques, ses éventuelles incohérences pouvant être signalées par la locution « **sic** » mise entre parenthèses ;

- ➔ les guillemets fermeront en général avant la ponctuation finale de la phrase, sauf lorsque la citation est détachée du texte par deux points ou lorsqu'elle compte plus d'une phrase :

Ex. Le passage dit : « Puissest-tu t'élancer de la main de Baal. »

Il remarque que son bord « est orné de petites arcades délicatement ajourées, simulant les festons retombant d'une nappe brodée. Dans le creux étaient incrustés des éléments en lapis-lazuli et en pâte de verre de différentes teintes. Scintillant de couleur, ce bord haut de 2,4 cm environ permettait de masquer la tranche du plateau. »

mais : l'un des termes désignant l'ennemi est *dbb*, « celui qui parle (en mauvaise part), celui qui accuse, celui qui attaque par la parole ».

9/ appels de note

- ➔ les appels de note (en exposant) se placent toujours **avant le signe de ponctuation** – y compris les points de suspension ... – et sans espace ;

NB. *En anglais, l'appel de note se place après le signe de ponctuation.*

- ➔ dans le cas de citations brèves ou incomplètes, on admettra, de manière générale, que l'appel de note soit placé **après le guillemet fermant**, la ponctuation le suivant :

Dans un article en français :

Ex. Il faut distinguer cette phraséologie de celle de Dt 23, 15 où l'emploi de *hithallek* montre Dieu « déambulant dans un espace restreint... »¹.

Dans un article en anglais :

Ex. One has asserted, "we cannot seek an origin of literature in Palestine prior to the 8th, or perhaps even better the 7th century."³

il sera placé avant le guillemet fermant et le signe de ponctuation final dans le cas d'une citation complète :

Ex. « Souviens-toi YHWN de David, et de tous ses gémissements (*'unnôôtô*)¹! »

Le passage dit :

Une voix crie dans le désert :
préparez le chemin du Seigneur²...

Le passage dit : « Une voix crie dans le désert³. »

Winner concluded his survey as follows: "The [double] angle thus probably represents [...] a general, standard [...] sign, let alone a specific period."³

10/ « Idem » et « ibidem »

- ➔ les références bibliographiques suivront le « système Harvard » (cf. *infra*) : dans les notes, elles reprendront simplement le nom de l'auteur suivi de l'année de la publication et de la pagination ;

dans le cas de plusieurs publications du même auteur la même année, celle-ci sera suivie successivement des lettres a, b, etc. entre parenthèses :

38. Bordreuil 2000, p. 145-158.

pour

P. Bordreuil, « Les trois alphabets cunéiformes du royaume polyglotte d'Ougarit », dans R. Viers (dir.), *Des signes pictographiques à l'alphabet : la communication écrite en Méditerranée*, Paris / Nice, 2000, p. 145-158.

- ➔ dans une même note, si le même auteur est cité juste avant, il pourra être indiqué par **Idem** (caractères droits), abrégé **Id.**, toujours avec majuscule initiale :

39. Bordreuil 2005 (a), p. 101-114 ; Idem 2005 (b), p. 16-21.

pour respectivement

P. Bordreuil, « Moïse réformateur religieux », dans J. M. Michaud (dir.), *La Bible et l'héritage d'Ougarit*, Sherbrooke, 2005, p. 101-114,

et P. Bordreuil, « La révolution monothéiste et son contexte », dans A. Zali, A. Berthier (dir.), *Livres de parole, Torah Bible Coran*, catalogue d'exposition, Paris, 2005, p. 16-21.

si le même auteur et le même ouvrage ou article sont cités dans la note précédente, la référence pourra être abrégée en *ibidem* (italique), abrégé *ibid.*, suivi de la référence à la page, etc. :

39. Bordreuil 2005a, p. 101-114 ; Idem 2005b, p. 16-21.

40. Id. 2000, p. 145-158.

41. *Ibidem*, p. 151.

- ➔ la référence à un passage ou à un élément sera indiquée par l'abréviation **p.** pour page (redoublé en **pp.** en anglais, italien et espagnol), **n.** pour note, **n°** pour numéro, **fig.** pour figure, **pl.** pour planche, **tabl.** pour table ou tableau, **s.** pour suivant(es) ;

on évitera figs ou pls pour indiquer le pluriel ;

l'allemand fait exception, qui utilise respectivement **S., Anm., Nr, Abb., Taf., f.** ;

- ➔ les séquences seront inscrites en entier : p. 35-38, 111-117 – et non 35-8, 111-7 ;

11/ références bibliographiques (cf. ex. *infra*)

- ➔ dans le cas d'un ouvrage collectif, chaque auteur placera sa propre bibliographie en fin d'article ; dans le cas d'un ouvrage individuel, l'auteur placera sa bibliographie en fin de volume ;

la bibliographie sera présentée par ordre alphabétique des noms d'auteur ;

les bibliographies gagneront à **séparer les sources des références modernes.**

- ➔ le ou les noms d'auteur(s) restent **en minuscules**, ponctués par des virgules et suivi(s), entre parenthèses, du prénom ou, à défaut, de l'-' ou des initiale(s) du prénom ;

- on admettra qu'au-delà de trois auteurs, seul le premier figurera suivi de l'expression « **et alii** » ou abrégée « **et al.** » en italique ;

- ➔ les titres d'ouvrage et de revue seront **en italique** – certains titres de revue pourront être abrégés suivant une liste indiquée avant chaque ou la bibliographie ;

pour les actes de **colloques**, la date et le lieu de la rencontre font partie du titre et s'écrivent en italique entre parenthèses ;

le ou les noms d'auteurs responsables d'ouvrages collectifs seront, par convention, toujours suivis de la mention « (dir.) » (pour distinguer de l'éditeur commercial ou de sources) ;

- ➔ les titres d'études et d'articles sont inscrits en **caractères droits, entre guillemets** – chevrons ou guillemets anglais/allemands, selon la langue de l'article qui le cite – suivis d'une virgule et de la mention « dans » en français, « en » en espagnol, « in » dans les autres langues, annonçant le titre de la revue ou de l'ouvrage collectif ;

- ➔ les titres d'ouvrages seront suivi du lieu d'édition (dans la langue de l'article qui les cite) et si possible de l'éditeur commercial ; les titres de revue du numéro de parution – le tout ponctué de virgules ;

en cas d'**éditions multiples**, éviter les chiffres en exposant et préférer « nouv. éd. », « éd. augm. », « 3^e éd. rev. et augm. », etc.

Exemples de références bibliographiques

NB. Les titres d'article et d'ouvrage suivront les règles typographiques en vigueur dans la langue de l'article et de l'ouvrage cité.

➔ ouvrages individuels =

Nom de l'auteur (Initiale[s] Prénom.), date d'édition, *Titre de l'ouvrage* (éventuellement Série ou Collection, numéro), lieu d'édition, éditeur commercial, pages...

Dans un article en français :

Bonnet (C.)

1988 *Melqart. Cultes et mythes de l'Héraclès tyrien en Méditerranée* (Studia Phoenicia, VIII), Louvain.

Cohen (M.)

1947 *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique*, Paris.

Del Olmo Lete (G.)

1992 *La religión cananea según la liturgia de Ugarit. Estudio textual* (AuOr Sup., 3), Sabadell.

Jacob (E.)

1960 *Ras Shamra et l'Ancien Testamen* (Cahiers d'archéologie biblique, 12), Neuchâtel.

Muller (P. D.)

1973 *The Divine Warrior in Early Israel*, Cambridge (Mass.).

Dans un article en anglais :

Bonnet (C.)

1988 *Melqart. Cultes et mythes de l'Héraclès tyrien en Méditerranée* (Studia Phoenicia, VIII), Louvain.

Del Olmo Lete (G.)

1992 *La religión cananea según la liturgia de Ugarit. Estudio textual* (AuOr Sup., 3), Sabadell.

➔ ouvrages collectifs / colloques =

Nom de l'/des éditeur(s) responsable(s) (Initiale[s] Prénom.) (dir.), date d'édition, *Titre de l'ouvrage* (éventuellement Série ou Collection, numéro), lieu d'édition, éditeur commercial, pages...

Dans un article en français :

Bottéro (J.), Kramer (S. N.) (dir.)

1989 *Lorsque les dieux faisaient l'homme. Mythologie mésopotamienne*, Paris.

Hertog (C. G. den) et alii (dir.)

2003 *Saxa Loquentur. Festschrift für Volkmar Fritz* (AOAT, 302), Münster.

Dans un article en anglais :

Barucq (A.) et alii (dir.)

1986 *Écrits de l'Orient ancien et sources bibliques*, Paris.

Nom de l'/des éditeur(s) responsable(s) (Initiale[s] Prénom.) (dir.), date d'édition, *Titre de l'ouvrage* (*Actes du colloque Titre, lieu, dates*) (éventuellement Série ou Collection, numéro), lieu d'édition, éditeur commercial, pages...

Caquot (A.), Cohen (D.) (dir.)

1974 *Actes du premier congrès international de linguistique sémitique et chamito-sémitique (Paris 16-19 juillet 1969)* (Janua Linguarum–Series Practica, 159), La Haye.

Parayre (D.) (dir.)

2000 *Les animaux et les hommes dans le monde mésopotamien aux époques historiques (Actes du colloque de Lille, décembre 1999)* (Topoi, suppl. 2), Lyon.

Prosecky (J.) (dir.)

1998 *Intellectual Life of the Ancient Near East (Papers presented at the 43rd Rencontre assyriologique internationale, Prague, July 1-5, 1996)*, Prague.

Yon (M.), Calvet (Y.) (dir.)

sous presse *Du Bronze moyen au Bronze récent : nouvelles perspectives de recherche (Actes de la table ronde internationale Ras Shamra-Ougarit [Syrie])*, Lyon.

➔ étude tirée d'un ouvrage collectif =

Nom de l'auteur (Initiale[s] Prénom.), date d'édition, « Titre de l'étude », dans [en français, « en » en espagnol, « in » pour les autres langues] Nom de l'éditeur/directeur/responsable (dir.), *Titre de l'ouvrage* (éventuellement Série ou Collection, numéro), lieu d'édition, éditeur commercial, pages...

Dans un article en français :

De Noer (P. H. A.)

1955 « The Counsellor », dans M. Noth, D. Winton Thomas (dir.), *Wisdom in Israel and in the Ancient Near East* (Vetus Testamentum, suppl. 3), Leyde, p. 42.

Mazar (A.)

2003 « Three 10th Century B.C.E. Inscriptions from Tel Rehov », dans C. G. den Hertog, U. Hübner, S. Münger (dir.), *Saxa Loquentur, Festschrift für Volkmar Fritz* (AOAT, 302), Münster, p. 171-184.

Powel (M. A.)

1995 « Wine and Vine in Ancient Mesopotamia: the Cuneiform Evidence », dans P. E. McGovern et al. (dir.), *The Origins and Ancient History of Wine*, Philadelphie, p. 97-122.

Calvet (Y.)

2000 « Ougarit : les animaux symboliques du répertoire figuré au Bronze Récent », dans D. Parayre (dir.), *Les animaux et les hommes dans le monde mésopotamien aux époques historiques (Actes du colloque de Lille, décembre 1999)* (Topoi, suppl. 2), Lyon, p. 447-465.

Dans un article en anglais :

De Noer (P.H.A.)

1955 "The Counsellor," in M. Noth, D. Winton Thomas (dir.), *Wisdom in Israel and in the Ancient Near East* (Vetus Testamentum, suppl. 3), Leiden, pp. 42 s.

Lemaire (A.)

1986 "Les écrits phéniciens," in A. Barucq et al. (dir.), *Écrits de l'Orient ancien et sources bibliques*, Paris, pp. 215-239.

Powel (M. A.)

1995 "Wine and Vine in Ancient Mesopotamia: the Cuneiform Evidence," in P. E. McGovern et al. (dir.), *The Origins and Ancient History of Wine*, Philadelphia, pp. 97-122.

➔ **article tiré d'une revue =**

Nom de l'auteur (Initiale[s] Prénom.), date d'édition, « Titre de l'article », dans [en français, « en » en espagnol, « in » pour les autres langues] *Titre de la Revue*, numéro, pages...

Dans un article en français :

Day (P. L.)

2002 « *Dies Diem docet: The Decipherment of Ugaritic* », dans *SEL*, 19, p. 37-57.

Del Olmo Lete (G.)

1965 « Los títulos mesiánicos de Is. 9, 5 », dans *Estudios bíblicos*, 24, p. 233-243.

Dans un article en anglais :

Blenkinsopp (J.)

2001 "The social roles of Prophets in Early Achaemenid Judah," in *JSOT*, 93, pp. 39-58.

Bordreuil (P.), Malbran-Labat (F.)

1995 "Les archives de la maison d'Ourtenou," in *CRAI*, pp. 427-449.

➔ **éditions de sources anciennes =**

Nom de l'auteur ancien, *éventuellement titre de l'écrit* [date d'édition], Nom de l'auteur ancien, *Titre de l'écrit*, éd., trad., comm..... Nom de l'éditeur/directeur/responsable (éventuellement Série ou Collection, numéro), lieu d'édition, éditeur commercial, date d'édition, pages...

Dans un article en français :

Théodore Lecteur

[1995] Théodore Lecteur, *Histoire ecclésiastique*, éd. G.C. Hansen, *Theodoros Anagnostes Kirchengeschichte* (GCS Neue Folge 3), Berlin, 1995.

Érasme, *Les Silènes d'Alcibiade*

[1998] Érasme, *Les Silènes d'Alcibiade*, trad., intr. et notes J.-C. Margolin, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

Liste des principaux symboles utilisés dans les corrections d'épreuves

Pour faciliter l'indication et la compréhension des corrections et assurer leur exécution, une série de signes conventionnels qui a fait ses preuves peut être utilisés lors des relectures des épreuves.

Lettre à changer

Lettre à ajouter

Lettre à supprimer

Lettres à intervertir

Mot à changer

Mot à ajouter

Mot à supprimer

Mots à intervertir

A composer en PCap

A composer en CAP

A composer en romain

A composer en italique

A composer en gras

Espace à ajouter/augmenter

Espace à supprimer/diminuer

Blanc à augmenter

Blanc à diminuer

IL FAUT se rendre à l'évidence, les lecteurs lisent peu, de moins en moins semble-t-il! Le public renonce-t-il à lire, ne sachant pas choisir parmi la masse de documents qui lui est inlassablement proposée, ou est-ce par réaction qu'il refuse de lire? Il est possible en effet qu'il n'accepte pas le fait que les boîtes aux lettres se remplissent aussitôt vidées. Les titres de journaux et de revues ne cessent d'augmenter pour lui tenter de l'intéresser ou que les affiches se multiplient pour attirer son regard son attention dès qu'il sort dans la rue.

Les LECTEURS lisent moins. Manque de temps ou concurrence des autres médias sont les excuses des uns ou des autres. Il est en effet indéniable que la télévision d'abord, Internet ensuite, ont une incidence sur leur comportement. Les lecteurs veulent décider. Ils sont aujourd'hui habitués à se servir, choisir ce qu'ils veulent parmi tout ce qu'on leur propose, changer dès qu'ils le souhaitent, « zapper », « surfer » sur l'information... Certains même sans doute que l'ère des documents imprimés est terminée! Les plus jeunes, surtout, ne sont plus habitués à lire. Ils se fatiguent vite, se lassent ou changent d'avis rapidement.

LES LECTEURS doivent aujourd'hui être séduits? Qu'à cela ne tienne! Toutes les méthodes sont bonnes pour y parvenir : promotion, offre spéciale d'abonnement, cadeau de bienvenue en prime, parrainage, envoi de la sélection du mois, etc. BIEN SÛR, il est possible d'« accrocher » le lecteur, par un titre, par des couleurs, ou par une présentation.

Il peut commencer à lire, alors qu'il ne l'a pas forcément décidé, mais il suffit souvent de peu de chose pour que son attention soit détournée et qu'il abandonne aussitôt sa lecture. Convaincre le lecteur de s'intéresser à ce qu'on lui propose est une chose mais le convaincre de ne pas abandonner une autre!

LES LECTEURS ont changé? Les rédacteurs s'adaptent! Les lecteurs peuvent parcourir un journal en rebondissant sur des « accroches » placées le long des textes et qui leur donnent un aperçu du contenu s'ils n'ont pas le temps ou l'envie d'en savoir davantage. Peut-être seront-ils intéressés, et aura-t-on la chance qu'ils reprennent la lecture partiellement ou même intégralement. Les lecteurs choisissent parmi les informations nombreuses,

e/
u/x
y/
n/
plus
que
y
n

(petites) cap e/
(grandes) cap i/
b/romain
d/italique
e/gras

#

#

à conserver

voir copie